Compte rendu de l'Assemblée Plénière de la CEF du 2 au 8 novembre 2021

+ Hervé GIRAUD archevêque de Sens-Auxerre

Après deux ans d'absence à Lourdes, une Assemblée plénière des évêques de France s'est tenue du 2 au 8 novembre 2021 : elle fut singulière et grave. Nous avions invité, comme depuis deux ans, 200 fidèles laïcs pour des séquences Laudato Si' avec les évêques. Nous avons ajouté, précisément en raison de la gravité du rapport de la CIASE, une invitation à 100 autres fidèles pour penser la suite à donner au rapport Sauvé. Au début de l'assemblée, le **mardi 2 novembre**, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la CEF, a souligné que le rapport de la CIASE avait balayé nos résolutions de mars, notamment par l'énormité de la réalité collective ajoutée au drame de chaque cas. Nous avons donc choisi de « partir des souffrances des victimes et non de ce que nous perdrons ». Il nous fallait reconnaître « sans finasser » notre responsabilité institutionnelle et systémique et nous engager dans la justice réparatrice. Notre assemblée rejoignait le constat du n° 579 du rapport Sauvé : « Après ces accablants énoncés statistiques (...) la commission tient à souligner que le désastre représenté par les violences sexuelles dans la société française ne saurait en rien occulter la réalité et la gravité de cet autre désastre, que sont les violences sexuelles dans l'Église catholique. Ces violences sont en effet intolérables par elles-mêmes, par leur nombre considérable et par leur absolue incompatibilité non seulement avec le droit et le respect des personnes, mais encore avec la mission de l'Église catholique et le message de l'Évangile. »

La journée s'est poursuivie par l'écoute de six témoignages de personnes victimes. Pour elles, une étape a été franchie avec ce rapport accablant. Elles ont exprimé leur désir d'une réforme de l'Église... et une réforme avec elles, victimes devenues témoins. Elles ne veulent plus s'entendre dire : « C'est un accident de parcours. Ce sont des choses qui arrivent. Il faut pardonner et tourner la page. » Elles demandent que nous disions comme Jésus : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » Car ce qu'elles veulent c'est retrouver... la vie ! Désormais elles se sentent soulagées car le rapport a validé leurs paroles. Certaines victimes ont dit leur douleur d'avoir parfois été méprisées. Elles nous ont invités à passer de la parole aux actes, tout en affirmant leur foi et leur espérance : « c'est le Christ qui sauve avec ou sans l'Église ».

Le mercredi 3 novembre nous avons poursuivi la Séquence Laudato Si', avec 300 personnes invitées. Des groupes se sont présentés comme Lazare, la Société Saint-Vincent-de-Paul, des Fraternités, le Secours catholique, l'Œuvre d'Orient...etc., des théologiens comme le P. Étienne Grieu (sj), le Fr. Frédéric-Marie Le Méhauté (ofm) et M. Christophe Pichon ont recueilli et commenté les mots de gens pauvres. Ce faisant, ils ont témoigné que leurs paroles comptaient, qu'elles avaient leur sagesse. Nous faisons des phrases ; eux aussi font des phrases. Parfois ils ne nous comprennent pas ; mais parfois on ne les comprend pas non plus. Ils souffrent de n'être pas compris ; mais nous, nous ne souffrons guère de n'être pas compris par eux ! Les paroles des pauvres sont simples ou ânonnées. Cela nous désoriente... mais eux aussi sont désorientés par nos mots : « Que pensezvous de la culture ? » - « Je ne sais pas car je n'ai pas de jardin. » ! Il leur est difficile de dire « je ne comprends pas ». Mais écoutons-les !

Le **jeudi 4 novembre** matin, conscients que « *les instruits finissent toujours par parler à la place des pauvres* », nous nous sommes mélangés en plusieurs ateliers : sur l'accueil de jour, sur les gens de la rue, sur les personnes précaires, sur la permaculture, sur l'écologie intégrale, sur l'habitat partagé, sur les espaces de paroles, sur la rénovation des maisons, sur l'écologie intégrale, sur le partage de la Parole de Dieu, à partir des pauvres.

L'après midi, nous avons repris entre évêques le rapport Sauvé. Nous avons clarifié les notions de responsabilité personnelle, collective, institutionnelle, systémique, individuelle, civile, sociale, civique, pénale... Nous avons échangé sur la justice réparatrice. Notre justice doit surpasser celle « des scribes et des pharisiens », pour répondre aux victimes. Nous avons souligné qu'on n'évangélisera pas « après », mais bien maintenant en traitant ces drames dès aujourd'hui. Nous avons alors ressenti la nécessité de voter un point d'étape.

Le **vendredi 5 novembre**, nous avons donc voté un texte qui a été communiqué à la presse : « Les évêques de France ont été d'accord pour reconnaître la responsabilité institutionnelle de l'Église dans les violences qu'ont subies tant de personnes victimes, reconnaître la dimension systémique de ces violences, reconnaître que cette responsabilité entraîne un devoir de justice et de réparation... Ces personnes devenues les témoins du drame subi (...) ont été victimes de la trahison inexcusable et intolérable d'évêques, de prêtres, de diacres, de religieux et de laïcs chargés de l'Évangile. Ces violences ont une dimension systémique... »

Puis le **vendredi** après-midi et le **samedi** matin nous avons partagé, en groupes, avec une centaine d'invités laïcs, en nous demandant : « *Comment avons-nous reçu le rapport Sauvé ? Quelles suites aimerions-nous lui donner ?* » Chacun a exprimé ses sentiments ou réactions. Mais ce rapport a été d'abord un choc pour les victimes : il a réveillé des souffrances et notamment chez des victimes qui ne s'étaient pas encore manifestées. Il a été question des cellules d'écoute, de la prévention, de la formation des séminaristes, du sacrement du pardon, de la place des femmes dans la formation, de la gouvernance, de la présence des laïcs dans les sphères de décision, de la culture de l'évaluation, de la trop grande concentration des pouvoirs chez les évêques. Les invités ont exprimé la joie d'avoir expérimenté une fraternité et une synodalité avec les évêques.

Le **samedi 6 novembre**, nous avons surtout eu le **temps mémoriel et le geste pénitentiel**. Il avait été préparé avec les victimes. Ce fut sobre et digne. Un peu prématuré pour certains... dans l'attente des décisions du lundi. En fin de journée, nous avons évoqué un problème nouveau, celui des demandes de changement d'identité de genre chez des jeunes.

Le dimanche 7 novembre, avant l'eucharistie sur France 2, nous avons écouté Mme Véronique Devise, nouvelle présidente du Secours catholique, et Mme Francine Guilbert. Des évêques ont exprimé leurs difficultés : « L'héritage est trop lourd à porter... Si je ne suis pas aidé, je remettrai ma charge... » L'après-midi nous avons évoqué beaucoup d'autres dossiers qui donnent l'idée de l'ampleur de nos travaux : la question des ministères de lecteur et d'acolyte, les prêtres en mission en France, le lancement du synode, un rassemblement national des catéchistes en 2023, un congrès des Vocations spécifiques en avril 2022, le nouveau cadre juridique des pèlerinages.

Enfin, j'ai fait le point sur la Mission de France en fin de journée pour dire que « Rome » soutenait la perspective d'une prélature personnelle incluant des laïcs agrégés. Ayant rencontré depuis plus d'un an, avec le vicaire général et la déléguée générale, 56 évêques ainsi que le cardinal Ouellet, j'ai rappelé que des prêtres engageaient leur ministère dans un travail professionnel. À l'heure où le ministère même des prêtres a été abîmé par les affaires d'abus et de violences sexuelles, cette manière d'exercer le ministère presbytéral montre qu'il y a, selon les mots d'un évêque, « une autre façon d'être prêtre : (...) il n'est pas impossible que demain les prêtres devront être au travail ou exercer autrement leur ministère ». En déplaçant un peu l'image des prêtres, on déplace aussi l'image de l'Église, non pas une Église autocentrée, mais une Église au service de la mission et de la fraternité.

Le **lundi 8 novembre**, nous avons voté la création de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR) dont la « présidence est confiée à Mme Marie Derain de Vaucresson, juriste, cadre du ministère de la justice, ancienne défenseure des enfants adjointe du défenseur des droits. » « En vue d'indemniser les personnes victimes, les évêques de France s'engagent à abonder selon la nécessité le fonds SELAM en se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de la CEF et des diocèses. Un emprunt pourra être souscrit pour anticiper les besoins. » Il n'y aura pas d'appel aux dons des fidèles. De plus « les évêques demandent au Pape, de qui ils tiennent leur mission, d'envoyer une équipe de visiteurs afin d'évaluer cette mission en ce qui concerne la protection des mineurs et de donner, si nécessaire, les suites qui s'imposent à l'issue de leur visite. »

Nous avons aussi voté 9 groupes de travail que seront pilotés par une personne laïque, composés de membres du peuple de Dieu dans différents états de vie : 1. Partage de bonnes pratiques devant des cas signalés ; 2. Confession et accompagnement spirituel ; 3. Accompagnement des prêtres mis en cause ; 4. Discernement vocationnel et formation des futurs prêtres ; 5. Accompagnement du ministère des évêques ; 6. Accompagnement du ministère des prêtres ; 7. Manière d'associer les fidèles laïcs aux travaux de la Conférence des évêques ; 8. Analyse des causes des violences sexuelles au sein de l'Eglise ; 9. Moyens de vigilance et de contrôle des associations de fidèles menant la vie commune et de tout groupe s'appuyant sur un charisme particulier.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort a prononcé un discours dont je relève quelques phrases importantes : « Certains se sont étonnés que nous ne leur demandions pas pardon. (...) mais nous ne pouvons provoquer un être humain que nous avons offensé à nous pardonner. (...) Nous avons compris que nous avions besoin d'aide extérieure. (...) Nous avons tout à gagner à conclure des protocoles avec les procureurs. (...) Nous avons été impressionnés par la créativité des associations que la méditation de la Parole de Dieu a suscitées au fil des ans. (...) Pourquoi tant d'abus et de violences sexuelles dans l'Église catholique ? Peut-être parce que nous nous efforçons d'y vivre des relations denses. (...) Nous constatons et c'est un constat effrayant, que les relations fortes, les relations structurantes de l'humanité peuvent toujours être perverties... (...) Il me semble que la métaphore de la paternité devrait être scrutée sous tous les angles, car il y a une paternité incestueuse, même symboliquement, qu'il faut rejeter avec horreur. (...) La paternité spirituelle est une immense chose, mais elle ne se décrète pas, elle se constate après coup, dans ses effets fortifiants et libérateurs... »

Conclusion

La réception des résolutions a été plutôt positive, malgré quelques contestations sur le rapport luimême. L'Éditorial du « Monde » a noté que l'Église avait franchi « un grand pas ». Nous sommes donc à un carrefour : il ne faut pas y rester ! Nous étions « entre paroles et silence » : il nous faut passer « de la parole aux actes » en repensant nos pratiques à partir des compétences des laïcs et des clercs, sans oublier ceux qui ne s'expriment pas. Comme Abraham, « de campement en campement... », comme Moïse « d'étape en étape... », nous devons aller aller de sommets en traversées de déserts, mais toujours vers le Père : c'est en marchant que nous apprendrons à connaître le Chemin.